

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 2 mai 2017

Présences

2 invités : COLLARD S. (Directeur général) et PIETTE M. (Directeur financier).

26 membres présents : Mesdames ALAERTS J., CAMBIER M., COLLINET D., HAMOIR B., LARBOUILLAT W., MARCHAND M-P. ; Messieurs ADAM R., BERTRAND J-M., BLONDIA M., CELLIERE M., DEJARDIN Ph., DEMOL L., HAYOT J-J., JACQUIEZ P. (Président), JORDENS L., MABILLE J., MAMBOUR M., OFFROIS J-F., PAULY M., PAULY X., SUPINSKI Ch., VAN HUMBEECK C. ; MAGIS S. (Administration communale) ; TITART D. (Survey&Aménagement) ; HIGNY F. et LEMAIRE C. (Fondation Rurale de Wallonie).

8 membres excusés : Mesdames DEROUBAIX C., HENRY N. ; Messieurs COULONVAUX St., HERNOUX Ch., RADELET M., STEVENS J. ; DUPON J. ((Survey&Aménagement) ; GABRIEL E. (DGO3).

4 membres absents : Messieurs DESCAMPS J-M., HERNOUX J., KEYMEULEN Ph. et LAURENT A.

Monsieur JACQUIEZ, Président de la Commission Locale de Développement Rural, accueille les membres et les remercie d'avoir répondu présents à cette invitation. Il cède ensuite la parole à la Fondation Rurale de Wallonie, qui décline l'ordre du jour de la réunion.

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion ;
2. Choix des trois projets prioritaires par la CLDR, dont celui qui sera demandé en première convention Développement rural ;
3. Approbation du projet de PCDR par la CLDR ;
4. La suite de l'Opération de Développement Rural ;
5. Buffet surprise.

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Les membres de la CLDR approuvent le compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2016, sous réserve de la modification suivante :

- Page 3 /Création d'un espace de convivialité à la Fontaine de Matagne-la-Grande :
« Le Bourgmestre explique que l'égouttage des canalisations d'eau du Quartier Saint-Laurent a été réalisé ont été remplacées en 2016. La Commune attend le « tassement des terres » pour refaire la voirie. Les travaux sont donc postposés à mars 2017. »

Choix des trois projets prioritaires par la CLDR

Le lot 1 du PCDR de Doische compte 7 projets à initier dans les trois premières années de validité du PCDR (2018/2019/2020). La CLDR est invitée à mettre en avant trois projets prioritaires, dont celui qui sera demandé en première Convention Développement rural.

Projets prioritaires

1. **Aménagement de l'étang du Grand Bu en zone de convivialité et de loisirs**
Projet demandé comme première Convention Développement rural;
2. **Développement et aménagement du Carmel**
Volet « rénovation des infrastructures » (A)
3. **Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité.**

A noter que par ce choix, la CLDR confirme le résultat des discussions de sa séance du 21 novembre 2016.

Programmation des projets

Le tableau récapitulatif (partie 5 du PCDR), qui est un document évolutif (chaque année, la CLDR sera invitée à confirmer ou à modifier ces choix), sera donc rédigé comme suit :

N°	Intitulé	Estimation financière (TVAC)					
			2018	2019	2020	2021-2024	2024-2028
1.1	Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité	164.022 €				Poursuite du projet	
1.2	Mise en place de mesures de marketing territorial	321.618 €				Poursuite du projet	
1.3	Développement et aménagement du Carmel	1.839.004 €		2 Volet A (275.300€ HTVA)		Poursuite du projet Volet B, C et D	
1.4	Aménagement de l'étang du Grand Bu en zone de convivialité et de loisirs	259.212 €	1				
1.5	Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune	9.075 €				Poursuite du projet	
1.6	Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité	48.400 €		3		Poursuite du projet	
1.7	Création d'une voie lente et réaménagement de la voirie entre Vodelée et le RAVeL	1.839.729 €					

Approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR

Lecture du PCDR

Les membres de la CLDR ont été invités, durant les trois semaines qui ont précédé la séance, à consulter le projet de Programme Communal de Développement Rural. Celui-ci leur a été transmis par email (lien wetransfer) et était consultable à l'Administration communale.

Présentation du PCDR pour la CRAT

La commune devra présenter, devant la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire, les principaux éléments du PCDR ; au terme duquel la commission délibérera pour remettre un avis sur le PCDR au Gouvernement wallon.

Survey & Aménagement présente une première version (non définitive) du Power-Point réalisé avec l'aide de la FRW. Les membres de la CLDR considèrent que **cette version présente bien la commune, ses problématiques et la méthodologie d'élaboration du PCDR.**

La délégation sera composée de Monsieur JACQUIEZ (Bourgmestre), Madame MAGIS (Administration communale), Monsieur DUPON (Survey & Aménagement), Monsieur HIGNY et Madame LEMAIRE (Fondation Rurale de Wallonie) et d'un membre de la CLDR. **La CLDR désigne son représentant pour la délégation CRAT, un membre n'appartenant pas à la fraction politique : Monsieur Luc JORDENS.**

Approbation de l'avant-projet de PCDR par la CLDR

La CLDR approuve, sans réserve, l'avant-projet de PCDR qu'elle transmet au Conseil communal pour approbation.

La suite de l'Opération de Développement Rural

Les prochaines étapes préalables à l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon

1. Approbation du projet de PCDR par le Collège communal,
2. Recevabilité du PCDR par la DGO3,
3. Approbation du projet de PCDR par le Conseil communal,
4. Multiplication et envoi du document PCDR,
5. Examen du PCDR par la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire,
6. Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Prochaines activités de la CLDR

1. Présentation du rôle de la CLDR dans la phase de mise en œuvre du PCDR
2. Présentation de la procédure de demande de convention développement rural ;
3. La CLDR décide de mettre en place un Groupe de Travail, réunissant les membres de la CLDR intéressés, afin d'organiser la publicité du PCDR auprès de la population ;
4. Présentation des plans d'aménagement du centre de Doische à la CLDR (+- octobre) ;
5. Visite de l'étang de Virelles : gestion de l'empoissonnement, vidange de l'étang etc.

Isolation du Carmel : Des travaux seront réalisés au Carmel durant le dernier trimestre de 2017 : remplacement de deux chaudières ainsi que le remplacement de certains chassis, l'isolation des murs et des plafonds de la salle « parquet » et de la salle « chapelle ». Les travaux sont estimés à 75.000 euros, dont 40.000 euros de subsides UREBA.

Aménagement du centre de Doische : La commune a demandé au Service Technique provincial de désigner un nouveau commissaire-voyer, le dossier a pris 8 mois de retard ; les premiers terrassements devraient débiter après l'hiver (février 2018).

« Zone blanche » : Discussions concernant la problématique de l'accès à Internet, au réseau GSM etc.

Approbation du présent compte-rendu : Le présent compte-rendu sera envoyé aux membres de la CLDR pour approbation et considéré comme approuvé le 10 mai 2017.

Le Président de la CLDR, Monsieur Jacquiez, conclut la réunion, en saluant le travail des membres de la CLDR durant l'élaboration du PCDR.

Buffet surprise

Les membres sont chaleureusement remerciés pour leur implication et leur participation dans l'élaboration du PCDR.

Florian HIGNY et Céline LEMAIRE,
Fondation Rurale de Wallonie